

## **CR DE LA REUNION INTERMINISTERIELLE « IMPACTS INCENDIES » – BERCY**

**30 JUILLET 2026**

---

Une seconde réunion interministérielle s'est tenue à Bercy ce jour sous la présidence du Ministre de l'Économie, Roland Lescure, et en présence des ministres Serge Papin, Jean-Pierre Farandou et Anne Le Hénanff.

### **1. Point de situation**

Le « grand feu » de Gironde est présenté comme « maîtrisé », sans être éteint. Un mouvement de solidarité se structure, avec des initiatives de dons en soutien aux artisans et commerçants ; les organisations sont invitées à relayer leurs initiatives pour être recensées sur le site [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr).

Principaux chiffres sur la situation actuelle :

- Sur les 82 000 salariés empêchés de travailler par les incendies, 61 500 le demeurent à ce jour, soit près de 20 000 salariés ayant pu reprendre leur activité.
- 4 000 établissements ont rouvert et 84 000 personnes sur les 220 000 évacuées peuvent désormais regagner leur domicile.

### **2. Dispositifs déjà en vigueur**

Plusieurs dispositifs sont déployés pour accompagner les entreprises et leurs salariés :

- **Une FAQ** est en ligne depuis le 28 juillet ; elle couvre l'activité partielle, les exonérations et la santé au travail.
- **L'activité partielle** est reconnue au titre des circonstances exceptionnelles pour les entreprises situées en zone évacuée, motif élargi aux entreprises touchées indirectement sous réserve de démontrer que cela affecte l'activité.
- **Des reports de charges fiscales et sociales** sont accordés pour soulager les trésoreries les plus fragilisées (décalage de 12 mois pour les cotisations sociales).
- **Une aide spécifique** a été mise en place pour les indépendants via le CPSTI, avec un plafond de 8 000 € et une mise en paiement engagée sous 15 jours après instruction.

### **3. Contributions des organisations patronales, syndicales et professionnelles**

Au cours de la réunion, Les Entrepreneurs, par la voix de son président, ont porté plusieurs messages :

- **Activité partielle** : demande d'un régime plus favorable sur le modèle de la période Covid.
- **CDD** : alerte sur les nombreuses entreprises ayant repris des salariés en CDD, dont le contrat n'a aujourd'hui plus d'objet, sans solution adaptée ni en activité partielle ni en rupture anticipée.
- **Liberté de circulation pour les métiers indispensables** : appui à la demande de la Fédération nationale du Funéraire et des fédérations d'aide à domicile et à la personne, dont les services ne peuvent pas accéder à certaines zones.
- **Accompagnement par les Entrepreneurs des entreprises impactées** : installation d'une cellule de crise pour recueillir et instruire l'ensemble des sollicitations des entreprises et des fédérations.

Nicolas Dayot, Président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air et membre du Comité exécutif des Entrepreneurs en charge du GT Tourisme, a par ailleurs souligné les points suivants :

- **Calendrier** : 40 000 clients de camping sont absents malgré une réservation. Août pèse d'un poids déterminant sur l'année : passé ce mois, il sera trop tard pour de nombreuses entreprises.
- **Assurances** : confirmation de l'absence de garantie pour perte d'exploitation dans les contrats ; il demande un soutien exceptionnel, en lien avec France Assureurs. Faute de quoi, une fermeture prolongée signifierait une faillite quasi certaine pour certains établissements.
- **Crédit-bail** : demande de négociations avec l'Association française des sociétés financières car l'échéance annuelle unique tombe en plein cœur de l'été pour certains biens (ex : chalets).

Au-delà de ces contributions, plusieurs filières et fédérations ont fait relayer des demandes et difficultés :

- **Activité partielle et emploi** : demande d'une prise en charge renforcée, avec un traitement différencié entre zones directement et indirectement impactées ; demande de clarifications sur les cas particuliers (saisonniers, CDD, stagiaires, agents publics).
- **Trésorerie et financement** : demande d'une accélération des délais de paiement publics et privés ainsi qu'un moratoire sur les crédits d'équipement à l'arrêt, d'un dispositif d'aide de type Covid et un réexamen du moratoire URSSAF de 12 mois. Des demandes de fonds d'urgence ou de solidarité complémentaires ont également été portées.
- **Perte d'exploitation et assurance** : demande d'un texte réglementaire constatant officiellement les fermetures, évacuations et interdictions d'accès, pour le déclenchement des assurances. L'enjeu concerne les entreprises à l'arrêt, mais qui ne sont pas couvertes par leur assurance faute d'être dans le périmètre d'interdiction.
- **Accès, la circulation et reprise d'activité** : demande de dérogations d'accès aux sites fermés et la réouverture de l'A63 (qui devrait être effective le 30 juillet) et d'une souplesse sur les dépassements de temps de conduite qu'elle occasionne.
- **Tourisme et communication** : demande d'une cartographie précise et évolutive des zones accessibles pour accompagner la reprise, ainsi qu'un plan de relance et une campagne de communication dès septembre.

- **Sur le bois et la forêt** : 2,5 millions de tonnes de bois sont touchées (40 à 50 % de la consommation annuelle des papeteries françaises). Le fonds de renouvellement forestier, qui est « à sec » depuis le 9 juin, menace la production de plants en pépinière nécessaires à la reconstitution du massif landais. Une réorientation prioritaire des stocks de bois brûlé vers les usines françaises est demandée.
- **Autres** : demande de la publication d'une liste officielle des zones évacuées, avec date et heure, pour justifier les dossiers d'activité partielle, et de précisions sur le régime fiscal du mécénat pour les dons en cours.

#### 4. Banques et assurances

- **Banques** : la Fédération bancaire française met en avant les reports et suspensions d'échéances, les avances de trésorerie à taux bas et l'examen personnalisé des situations de découvert.
- **Assurances** : France Assureurs indique que plus de 10 000 relogements d'urgence ont été pris en charge et que le délai de déclaration de sinistre a été prolongé au 31 août, tout en soulignant que la couverture de la perte d'exploitation sans dommage reste hétérogène selon les contrats. Les entreprises sont invitées à se rapprocher de leur assureur afin d'évaluer les garanties dont elles bénéficient. À ce stade, aucune mesure d'accompagnement complémentaire, n'a été annoncée.

#### 5. Réponses et décisions du Gouvernement

En réponse à ces différentes remontées, le Gouvernement a apporté les clarifications et décisions suivantes :

- **Sécurité** : elle demeure toujours prioritaire. Quatre pompiers sont décédés. Les réouvertures se poursuivent dès que possible.
- **Trésorerie** : l'URSSAF, la DGFIP et les banques sont mobilisées. Toutefois, la crise est jugée non comparable au Covid : elle est limitée dans le temps et géographiquement, justifiant des réponses différenciées selon le type d'entreprise.
- **Santé au travail** : le télétravail est fortement recommandé, de même que le port du masque FFP2 en extérieur dans les zones concernées. Pour les salariés vulnérables, un avis médical est conseillé.
- **Activité partielle** : l'éligibilité demeure liée à l'existence d'un contrat de travail, qui intègre les apprentis mais pas les stagiaires. Les saisonniers seront également éligibles s'ils ont un lien avec l'entreprise depuis l'année précédente. Le traitement des dossiers sera engagé sous 8 jours pour les entreprises sinistrées ou évacuées, la DREETS de Gironde étant renforcée en conséquence.
- **Tourisme** : la priorité porte sur le mois d'août puis sur la rentrée, une cartographie des zones accessibles étant en préparation avec la DGE et Atout France. Un déplacement du Premier ministre est envisagé une fois la situation stabilisée.
- **Exonération des dons** : une réponse est attendue sous 24 heures sur l'exonération fiscale des dons transitant par un organisme intermédiaire.
- **Pénalités de retards** : un réexamen de l'inversion de la charge de la preuve pour les pénalités de retard automatiques en Gironde est à l'étude.